

Conjoncture 2017

L'industrie du bois poursuit sa dynamique

Maxime Serge MIHIN-DOU

Libreville/Gabon

Sur les plans industriel et commercial, les statistiques pour l'année 2017 montrent un regain d'activités de la filière, marqué par des résultats très appréciables.

D'APRÈS les dernières notes de conjoncture de la direction générale de l'Economie et de la politique fiscale, les industries de transformation du bois ont enregistré des résultats appréciables au terme de l'année 2017.

En effet, sur le plan industriel, la production de bois ouvrés a augmenté de 10,1% pour atteindre 843 891 m<sup>3</sup>, en raison d'un meilleur approvisionnement en grumes, du renforcement du tissu

industriel et de la montée en puissance des usines nouvellement installées. Sur le plan commercial, les ventes locales et les exportations ont respectivement progressé de 27,3% et 6% pour afficher 62 456 m<sup>3</sup> et 680 288 m<sup>3</sup>, en raison de la hausse de la demande locale et internationale.

**SCIAGE\*** A fin décembre 2017, on note globalement une amélioration des performances de l'activité de sciage. En effet, sur le plan industriel, la production de bois sciés s'est accrue de 9,4% pour se situer à 505 962 m<sup>3</sup>. Cette embellie résulte d'un meilleur approvisionnement des unités de transformation en grumes et du renforcement du tissu industriel.

De même, les exportations ont progressé de 11,9% pour atteindre 441 019 m<sup>3</sup>, en raison de la demande soutenue du marché mon-



Photo : Innocent M&#39;Badouma

L'industrie de la transformation du bois a enregistré des résultats satisfaisants.

dial des bois tropicaux. A contrario, les ventes locales ont chuté de 24,5% à 30 966 m<sup>3</sup>, du fait de l'offre dynamique des opérateurs informels.

**PLACAGE\*** Le segment placage a enregistré une amélioration de ses performances industrielles à fin décembre 2017. Ainsi, la production est passée de

252 140 m<sup>3</sup> en 2016 à 286 697 m<sup>3</sup>, soit une hausse de 13,7%. Cette situation s'explique par une accélération du rythme d'approvisionnement des usines en grumes et la production additionnelle des usines nouvellement installées dans la ZERP de Nkok. Parallèlement, les ventes locales ont fortement

progressé pour s'établir à 25 193 m<sup>3</sup> contre 2 383 m<sup>3</sup> en 2016, sous l'effet des fortes commandes du marché domestique, notamment des sociétés du cluster-menuiserie de Nkok. A l'inverse, les exportations se sont repliées de 3,1%, suite à la faiblesse de la demande du marché international de placage.

La branche de fabrication de contreplaqué a été marquée par un léger tassement de son activité en 2017. En effet, la production est passée de 52 030 m<sup>3</sup> à 51 232 m<sup>3</sup>, soit un recul de 1,5%. Cette situation résulte des difficultés d'approvisionnement en grumes des principales unités de transformation de ce segment d'activité industrielle.

Sur le plan commercial, les exportations ont connu la même tendance baissière, passant à 40 047 m<sup>3</sup> en 2017 contre 42 255 m<sup>3</sup> l'année précédente, suite à la contraction des commandes du contreplaqué à l'international. A contrario, les ventes locales ont enregistré une hausse de 11%, en liaison avec l'affermissement des consommations locales.

Petit angle

Les ventes de grumes en progression

MSM

Libreville/Gabon

A fin décembre 2017, l'ex-

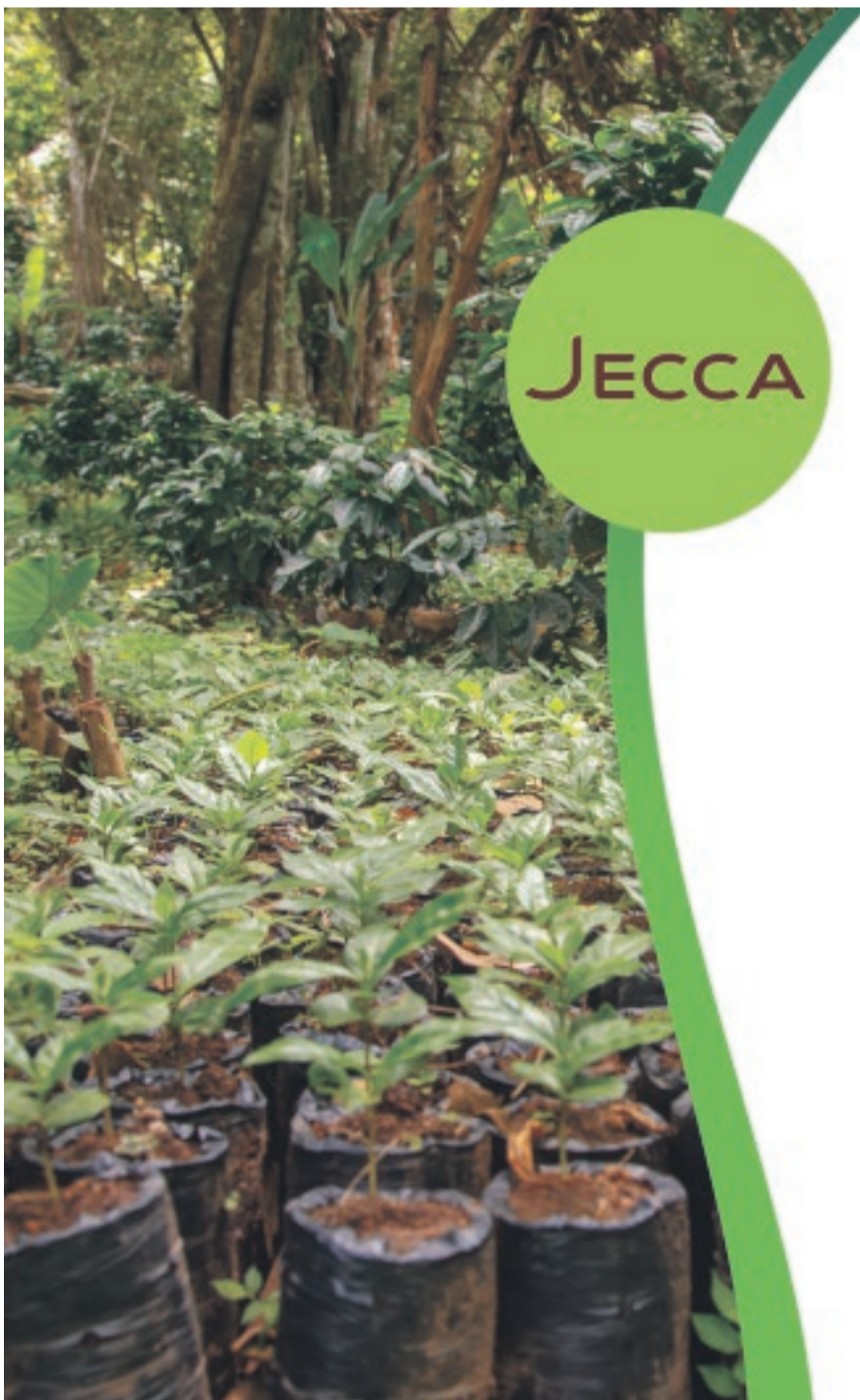
ploitation forestière s'est caractérisée par une amélioration des performances industrielles et commerciales. En effet, la produc-

tion de grumes a progressé de 5,7% pour s'élever à 1 604 995 m<sup>3</sup>. En raison de la mise en exploitation de nouvelles surfaces fores-

tières, de la fermeté de la demande des industries locales et au renforcement de la législation sur les conditions d'exploitation

du Kévazingo et de l'Ozigo. Au cours de la même période, les ventes de grumes aux industries locales ne disposant pas de permis

forestiers ou d'essences appropriées ont atteint un volume de 557 451 m<sup>3</sup>. Soit une hausse de 23,2% par rapport à 2016.



PROJET JEUNES ENTREPRENEURS CAFÉ/CACAO « JECCA 2 »

LAMBARÉNÉ, JEUDI 7 JUIN 2018

Dans le souci d'augmenter la production de café et de cacao dans les provinces, la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB) lance la deuxième phase du Programme Jeunes Entrepreneurs Café/Cacao (JECCA2), ce jeudi 7 juin 2018 à Lambaréné, en présence de toutes les autorités de la localité.

100 jeunes, âgés de 20 à 45 ans, disposant d'une superficie de 1 à 3 ha favorables à la culture du café/cacao ont été sélectionnés du 15 au 26 mai à travers l'Estuaire, l'Ogooué-Ivindo, le Woleu-Ntem, le Moyen-Ogooué, la Ngounié, l'Ogooué Lolo et le Haut-Ogooué.

Les objectifs visés :

- Relancer durablement la filière café/cacao en zone rurale à travers la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.
- Professionnaliser les jeunes producteurs par un accompagnement multiforme sur une période de 3 ans,
- Augmenter la production globale du café/cacao grâce à la création de nouvelles exploitations aux rendements élevés,
- Améliorer la qualité de la production avec la mise en application de procédures post-récoltes

Service Communication et Relations Publiques

Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation  
Immeuble Gabon 2000 - Bp 768 Libreville - Gabon  
Tel : 01 72 53 60 / Fax : 01 76 45 11

